

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vous salue au gré de ces paroles.

Le très hon. M. Pearson: ...mais je crois que sa déclaration est tout à fait exacte. Je conviens, comme lui-même j'en suis certain, qu'il y a certaines prérogatives royales dont il faut tenir compte à titre de courtoisie dans des affaires de ce genre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais le premier ministre sait-il pas que ce n'est pas une des prérogatives royales à laquelle on n'a pas encore eu recours, même si la chose est possible?

Le très hon. M. Pearson: Je conviens avec mon très honorable ami que ce n'est pas une des prérogatives royales couramment utilisées; je parlais des prérogatives royales dont il faut tenir compte à titre de courtoisie dans des affaires de ce genre.

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Compte tenu de l'intérêt que suscite la question du drapeau en ce moment, le gouvernement songerait-il, avant de soumettre des modèles à l'examen du Parlement, à permettre aux Canadiens de se prononcer sur la question lors des prochaines élections fédérales au moyen d'un référendum, où ils auraient à répondre à une question de ce genre-ci: «Êtes-vous en faveur du pavillon rouge ou d'un drapeau canadien distinctif?»

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je suis gré à mon honorable ami de m'avoir signifié son intention de me poser cette question, car je la considère comme importante. Dans un certain sens, toutes les élections donnent lieu à un vote libre et, d'autre part, les deux dernières campagnes électorales ont porté sur cette politique. Cela faisait certainement partie du programme du parti qui forme maintenant le gouvernement. Je ne crois pas, toutefois, qu'il serait utile de tenir un référendum national sur cette question à une date ultérieure. J'estime qu'il serait préférable que le gouvernement assume sa responsabilité à ce sujet en soumettant une proposition concrète au Parlement et en laissant ensuite aux députés, en tant que représentants du peuple, le soin de prendre une décision.

(Texte)

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Peut-il informer la Chambre si le gouvernement a l'intention de greffer l'hymne «Ô Canada» à son projet de loi relatif à l'adoption d'un drapeau distinctif, afin que cet hymne soit

reconnu officiellement en même temps que le drapeau distinctif?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel s'est engagé également à demander au Parlement d'approuver officiellement l'«Ô Canada» comme hymne national et j'estime que cela devrait se faire au cours de la présente session.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, en toute témérité et humilité, puis-je poser une question au premier ministre et peut-être indirectement à tous les députés? Aussi importante que soit la question du drapeau, le peuple et le pays sur lesquels il flotte ne sont-ils pas plus importants? Étant donné que la question du drapeau fera l'objet d'un débat officiel dans l'avenir, ne pourrions-nous pas maintenant nous occuper des affaires ordinaires du peuple, des travaux du Parlement?

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA

MESURES VISANT À FREINER L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question étroitement liée à la question précédente. Ma question a trait au communiqué du Bureau fédéral de la statistique publié vendredi dernier et d'après lequel le coût de la vie a monté de 2.7 points au cours de la dernière année. Le gouvernement a-t-il pris des mesures afin de freiner cette augmentation inquiétante, la plus considérable depuis cinq ans?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député voudrait-il faire inscrire sa question au *Feuilleton*?

M. Aiken: Monsieur l'Orateur, je voudrais donner préavis que j'ai l'intention de discuter cette question ce soir à dix heures.

L'ÉNERGIE

PASSAMAQUODDY—PROJET DE RENCONTRE PEARSON-JOHNSON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): Monsieur l'Orateur, bien qu'elle porte sur un sujet différent, ma question s'adresse également au premier ministre. Est-il en faveur du projet selon lequel une conférence au sommet, entre lui-même et le président des États-Unis, devrait avoir lieu à Campobello, en juin, au sujet de l'entreprise de Passamaquoddy?